

RESPECT – SANTÉ – NATURE

Association naturiste du CHM de Montalivet

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Monsieur Alain CALMÉ
PDG du Groupe ECG
c/o SOCNAT
46 avenue de l'Europe
33930 Vendays-Montalivet

Pour information de Monsieur Romain Lucas, PDG de la SOCNAT,
et de Monsieur Olivier Testard, Directeur du CHM

Montalivet le 31 mai 2023

Objet : Coopération avec les associations représentatives au CHM

Monsieur Calmé,

En complément à la lettre commune de MontAmis, ADUN et RSN nous aimerions vous contacter concernant la future coopération entre la SOCNAT et les associations représentatives au CHM.

Suite au rachat de Vacanceselect par ECG finalisé en février 2023, nous étions impatients de vous rencontrer lors de l'AG de la SOCNAT du 25 avril dernier et de nous former une idée sur votre vision globale du CHM.

Comme vous le savez certainement, plusieurs associations de défense des usagers existent au sein du CHM, et Respect-Santé-Nature (RSN) est l'une d'entre elles. Nous ne représentons pas seulement les intérêts des usagers du CHM ; nous veillons en plus aux valeurs naturistes de ce centre, qui n'est pas un simple camping haut de gamme, mais tout d'abord un lieu où beaucoup d'entre nous passons une grande partie de l'année, notamment de nombreuses familles qui viennent au CHM depuis trois ou quatre générations.

Deux de vos déclarations lors de l'AG du 25 avril 2023 ont particulièrement marqué les esprits.

- La possibilité pour chaque propriétaire de bungalow de posséder au moins une action selon l'adage « un homme, une voix ». Comment comptez-vous la mettre en place et dans quels délais ?
- Le renforcement de la coopération entre les associations et la SOCNAT.
A cet égard, un cahier des charges des réunions entre les associations et la SOCNAT avait été conçu en 2021 à la demande de plusieurs associations mais 3 associations dont RSN avaient refusé de le signer parce qu'il avait été imposé unilatéralement par la SOCNAT sans tenir compte des propositions des associations. Malgré cet état de fait, la SOCNAT avait exigé de toutes les associations la signature de ce cahier des charges pour pouvoir participer à ces réunions.

Contact RSN : Mail : respect-sante-nature@outlook.fr, tél. : 06 30 21 05 64

Internet : <http://respect-sante-nature.fr>

Adresse postale : RESPECT-SANTÉ-NATURE, 46 avenue de l'Europe, 33930 Vendays-Montalivet

Par conséquent ce cahier des charges était la raison pour la non-participation de RSN à la dernière réunion, et ne pas la participation des clubs comme M. Testard l'a constaté dans son compte rendu de la réunion du 28 avril 2023.

Le 28 avril dernier, date de la réunion entre Olivier Testard et les associations, seule une association représentative de TOUS les usagers du CHM, l'ANM (Amis des Naturistes de Montalivet) y a participé. En effet, les quatre autres, ADUN, MontAmis, RSN et MontaFreunde ont décliné l'invitation de participation. Pour information, les autres participants à cette réunion représentaient des associations sportives, associations d'assistance aux chats errants du CHM ...). Si celles-ci ont parfaitement leur place au sein du CHM, en aucun cas, elles ne sont représentatives de l'ensemble des usagers du CHM, à savoir les propriétaires de bungalows, de mobile homes et de caravanes et les vacanciers.

Par conséquent, nous demandons la révision du cahier des charges des réunions entre la direction du CHM et les associations en concertation avec les associations et avec deux objectifs :

- 1/ le rétablissement d'une relation équilibrée entre la direction de la SOCNAT et les associations
- 2/ l'intégration de TOUTES les associations du CHM aux réunions entre la SOCNAT et les associations et l'organisation d'une réunion entre la direction de la Socnat et les associations représentatives prochainement.

Nous avons conscience qu'étant donné votre prise de poste récente au sein de l'écosystème de la SOCNAT, priorité soit donnée aux axes stratégiques.

Cependant, nous attendons de votre part des engagements concrets définis dans le temps, qui viendraient confirmer les signaux encourageants que vous avez donnés lors de l'AG du 25 avril 2023.

Bien cordialement

Lucile Toussaint, présidente
Hannes Linck, secrétaire